

MICROFICHE ÉTABLIE À PARTIR DE
L'UNITÉ DOCUMENTAIRE
N

جديدة منجزة حسب الوثيقة
رقم:

9 2 0 1 6 9

ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية

المركز الوطني للتوثيق
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

SERVICE DE REPROGRAPHIE
ET IMPRIMERIE

B.P. 826 RABAT



مصلحة الطباعة والتصوير
ص.ب. 826 الرباط

F

1

OPTIONS STRATEGIQUES POUR LA PROMOTION DES PME DANS LE SECTEUR BTP

92-0169

المساهمة الاقتصادية
المركز الوطني للتوثيق
مصلحة التخطيط والاستراتيجيات

92-0169 تاريخ 17-1-92

LAYMOURI Aziz

DEFINITION DE LA PROBLEMATIQUE

Considéré comme étant l'un des secteurs les plus importants dans l'économie nationale, le secteur BTP est sans doute celui qui a été le plus exposé aux aléas de la conjoncture économique de la décennie 1980 - 1990. Ainsi, les gains de productivité acquis dans la phase de forte croissance des années 70 ont vite été épongés par les effets de la crise économique des années 80.

Les indicateurs statistiques par secteur d'activité au titre de l'année 1986 en témoignent amplement⁽¹⁾ :

- Augmentation de 2,7% à peine du nombre d'entreprises organisées⁽²⁾ en 1986 par rapport à 1984; à comparer à la moyenne nationale de créations d'entreprises de l'ordre de 23,4%.

- Alors que le chiffre d'affaires moyen national pour la même période a évolué au taux de 27,8%, celui du BTP a enregistré une régression de 1,3%.

- A son tour la valeur ajoutée a accusé en 1986 une chute significative de 3,8% à comparer à la moyenne nationale de +49,8%.

- En matière d'emplois, il a été estimé entre 1985 et 1989 à près de 20.000 les pertes nettes d'emplois, ce qui s'est traduit par une moyenne annuelle de -5,04% pour la même période⁽³⁾.

Bref, tous ces indicateurs sont suffisants pour témoigner de la présence d'un secteur en perte de vitesse par rapport aux autres secteurs économiques. Ainsi, au facteur structurel de retard de développement des forces productives du secteur BTP résultant d'une part de la lenteur de l'acte de construction (lente rotation du capital) et d'autre part de l'inefficacité du système de financement du logement, s'ajoute le poids des aléas de la conjoncture : effets de mesures successives d'austérité budgétaire depuis 1981 au niveau des commandes publiques; tassement consécutif de la production du secteur face à une euphorie de besoins sans cesse croissants; perte de spécialisation des entreprises et des emplois, etc.

Dès lors, plusieurs interrogations se posent en rapport avec les priorités nationales actuelles et qui ont tendance à accorder désormais la primauté au secteur social avec comme "fer de lance" l'emploi des jeunes.

Dans cette optique, les efforts importants déployés par les pouvoirs publics en matière de formation professionnelle des jeunes jusqu'en 1984 ont été généralement fondés sur une stratégie de formation ayant peu considérés les besoins réels du marché de l'emploi.

Face à cette inadéquation, les solutions alternatives actuelles opérées sous l'égide de l'Administra-

(1) - Images économiques des entreprises - enquête 1986, Direction de la statistique. 1988.

(2) - Entreprises déclarées et soumises au régime fiscal en vigueur.

(3) - Enquêtes de conjoncture BTP (1985 - 1989), DORP, MTP/PPFC, septembre 1990.

tion de la Formation Professionnelle et de la Formation des Cadres ont fait appel systématiquement à une redéfinition de la stratégie de formation professionnelle en vigueur dans le BTP en vue de promouvoir l'emploi des jeunes lauréats issus de la formation professionnelle. Néanmoins, ces efforts significatifs ont été *conditionnés* par la non réalisation de *certaines conditions* préalables et qui sont inhérentes au développement du secteur :

1) – la mise en place d'un plan de réorganisation et de relance des activités BTP tant formelles qu'informelles ;

2) – une connaissance suffisante du marché de l'emploi dans le BTP à travers des enquêtes continues auprès des opérateurs publics et privés ;

3) – l'existence de moyens nécessaires à la mise en application des objectifs et plans d'actions opérationnels ;

4) – l'élaboration de plans de formation selon les besoins spécifiques locaux actuels et futurs avec des évaluations quantitatives et qualitatives des flux entrées - sorties des lauréats sur le marché de l'emploi.

I – CARACTERISTIQUES GENERALES DU SECTEUR BTP

Le secteur BTP se caractérise comparative-ment aux autres secteurs par des spécificités liées à la nature et à la forme des activités qui y sont développées. Les principales caractéristiques sont :

1) – *Le BTP, une activité fortement diversifiée*

Le répertoire officiel des entreprises qualifiées et classifiées⁽⁴⁾ a permis de recenser une vingtaine de branches d'activités comportant 70 qualifications principales et accessoires rattachées, qui forment l'essentiel des métiers et spécifications du

secteur⁽⁵⁾.

Ces activités s'insèrent selon le cas dans des sous-secteurs d'activité suivants :

- a) – le bâtiment :
 - gros œuvre.
 - second œuvre.
- b) – les travaux publics.

En termes d'investissement du secteur (agrégat FBCF), le bâtiment intervient pour 57% et les travaux publics pour 43%.

2) – *Le BTP, une forte dispersion d'entreprises*

La présence au sein de ce secteur d'un nombre important d'entreprises de taille et de forme juridique différentes est synonyme d'une forte hétérogénéité du tissu productif.

Ainsi, selon les données de l'enquête de structure réalisée en 1984⁽⁵⁾, l'effectif global des entreprises s'est élevé à 9.231 unités dont à peine près de 10% appartiennent au secteur dit "organisé". Par secteur organisé il faut entendre l'ensemble des activités développées par des entreprises disposant d'une comptabilité détaillée.

Il en ressort que le poids du secteur informel (activités souterraines) dans le BTP est particulièrement prépondérant (90% des effectifs).

En outre, le classement selon la forme juridique des entreprises fait état d'un fort taux de concentration des entreprises individuelles (96%) au niveau du secteur dit "non organisé" contre 27% au niveau du secteur "organisé".

Par conséquent, il résulte de ces chiffres des indices marquants justifiant de l'existence d'une bipolarisation du tissu productif du secteur entre d'une part les petites entreprises et d'autre part les grandes entreprises (200 salariés et plus).

(4) – Résultats de l'enquête de structure 1984 - 1985 P. 25.

(5) – Edité en 1984 par le Ministère des Travaux Publics de la Formation Professionnelle et de la Formation des Cadres, DORP, DAT.

Forme Juridique	Effectif	%
I) - Secteur organisé dont	890	100%
S. A.	478	54%
S. A. R. L.	139	15%
E. I.	241	27%
Autres formes	32	4%
II) - Secteur non organisé dont	8341	100%
E. I.	7933	96%
Autres formes	358	4%
Total I + II	9231	100%

Source : Ministère du Plan,
Direction de la Statistique volume I et II

Les entreprises de taille moyenne (50 à 199 salariés) dont le nombre se situe aux alentours de 227 unités (2,4% de l'effectif global) réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 21% du chiffre d'affaires total de la profession en 1984⁽⁶⁾.

IMPORTANCE DES CHARGES SALARIALES

Etant fondé sur une utilisation massive de la main d'œuvre, l'activité BTP se caractérise par l'importance des charges salariales par rapport à la valeur ajoutée : près de 2/3 de la valeur ajoutée créée par le secteur⁽⁷⁾, ce qui a des conséquences non négligeables sur le niveau de partage salaires/profits.

FAIBLE NIVEAU DES SALAIRES

Le montant des salaires par emploi dans le BTP est très faible par rapport aux autres secteurs notamment dans l'industrie. Ainsi, pour la période 1985 - 1988, il a été estimé à 15.720 DH en moyenne annuelle le montant de salaire par emploi distribué dans le BTP, à comparer au montant de 22.000 DH pour la même période dans l'industrie⁽⁸⁾. L'écart est significatif entre les deux activités, ce qui confirme la thèse relative au recours à une main d'œuvre très peu qualifiée dans ce secteur.

FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION DE LA MAIN D'ŒUVRE

A la forte précarité de l'emploi dans ce secteur, en rapport avec l'instabilité du rythme d'activité du secteur BTP (70% des emplois sont permanents dans le secteur organisé, contre 88% dans le secteur non organisé), les niveaux de qualification sont très disparates :

Part de chaque catégorie socio-professionnelle dans l'effectif permanent du secteur organisé :

Taux d'encadrement	: 2,3%
Techniciens et agents de maîtrise	: 3,6%
Employés de bureau	: 3,5%
Ouvriers spécialisés	: 11,2%
Ouvriers qualifiés	: 26,3%
Manceuvres et autres	: 53,1%
	<u>100,0%</u>

IMPORTANCE DE L'INTERVENTION DE L'ETAT DANS LE SECTEUR

Directe ou indirecte, l'intervention de l'Etat est particulièrement importante dans ce secteur dans la mesure où il est partie prenante dans près de 60% de l'activité du secteur BTP. L'importance des com-

(6) - Source : Enquête BTP, 1984, Op-cit.

(7) - Source : Images économiques des entreprises, 1988, Op-cit.

(8) - Source : Enquêtes industrielles, Ministère de l'Industrie.

mandes publiques induites directement ou indirectement par le biais des administrations de la promotion immobilière publique ou d'entreprises publiques à caractère industriel ou social permet de confirmer un tel constat.

MAUVAISE REPARTITION SPATIALE DES ENTREPRISES BTP

L'un des handicaps majeurs du secteur BTP est la concentration des entreprises dans les deux Wilayas de Casablanca et Rabat - Salé, soit + 60% des entreprises du secteur organisé. Cette situation pénalise beaucoup les autres régions notamment pour la formation de tissus productifs locaux inter-dépendants et en matière des coûts des facteurs.

3) - Prédominance des activités artisanales

Trois constats majeurs sont à mettre en relief:

- Le nombre d'entreprises de petite taille (— de 10 salariés) dans l'ensemble des activités BTP est de 7.756 soit 84% du nombre global des entreprises. Ceci témoigne d'une forte présence dans ce secteur des activités artisanales à faible niveau de développement.

Par entreprises artisanales il faut entendre toute activité de taille réduite, généralement à statut individuel ou familial mais dont l'outil de travail est généralement maîtrisé par l'artisan. La principale caractéristique de ces activités est le retard très marqué par le développement de l'outil de production (faible mécanisation).

— Par secteur, la quasi totalité des entreprises

du secteur non organisé sont essentiellement de petite taille. En revanche, pour le secteur "organisé", les entreprises de taille réduite (— 50 salariés) restent majoritaires et représentent 61% de l'effectif global.

— La concentration de l'artisanat du bâtiment se fait au niveau du gros œuvre à raison de 42,7% et des lots secondaires pour 57,3% avec une certaine concentration à l'échelle des activités suivantes :

— Gros œuvres	42%
— Menuiserie	13%
— Installations Electriques	12%
— Plomberie	9%
— Peinture Vitrierie	8%
— Autres ... ⁽⁹⁾	16%
Total des entreprises secteur organisé (890)	100%

Le BTP une activité à niveau de pénibilité élevé :

La nature d'activité du BTP, travail en plein air, intempéries, durée relativement longue de travail, recours intense aux travaux manuels, bref tous ces qualificatifs sont suffisants pour témoigner de la présence dans ce secteur d'une forte pénibilité de travail.

II - LE SECTEUR BTP DANS L'ACTIVITE ECONOMIQUE

A travers les principaux agrégats macro-économiques, il est possible de situer la place de ce secteur dans l'économie. Néanmoins, les données utilisées restent restrictives au secteur organisé.

(9) - Activités telles que : fondations, sondages, revêtements, étanchéité, charpente, montage des pré-fabriqués, maçonneries, chauffage, climatisation, isolation, ponts, barrages, routes, ports, voies ferrées, travaux souterrains, canalisations, etc.

Données 1988 en prix courants

	Valeur ajoutées	Emploi	Investissements
Données du secteur (1)	91.37	212.299	20.498
Données nationales (2)	180.486	3.027.641	36.803
(1)/(2) en %	5,06%	7,0%	56,0%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 1989

Observations

- Nette prépondérance des investissements dans le BTP (56%) par rapport aux investissements industriels (en matière et outillage 40%), ce qui témoigne d'une place de choix occupée par ce secteur dans la structure de dépenses des ménages et des sociétés. Il est à signaler que la part du bâtiment dans ce total représente 32%.

- L'indicateur de création de richesse, à savoir la valeur ajoutée fait apparaître un taux relativement faible de 5,06% par rapport à la dimension de ce secteur dans l'économie. A ce titre, les sous-estimations qui peuvent en découler résulteraient de la non prise en compte du secteur informel dans son ensemble.

- Il est de même pour l'emploi, puisque la part de 7% exclue d'une part les emplois non déclarés et d'autre part, les emplois issus du secteur rural.

En résumé, les données semblent minimiser l'apport du secteur BTP à l'activité économique notamment en matière d'emplois et de valeur ajoutée.

III - LES INDICATEURS DE TENDANCE

Durant toute la décennie 1980 - 1990, la récession a fortement marqué l'évolution de l'activité BTP, en raison notamment des effets des restrictions budgétaires et de la persistance de problèmes structurels importants dans le secteur. Les signes de reprise ont tardé à se manifester puisque l'activité BTP a évolué en dents de scie sur toute la période.

Analyse des principaux indicateurs du secteur BTP

LES INDICATEURS	TAUX MOYENS ANNUELS D'EVOLUTION				
	1988	1987	1986	1989	1985-89
1) - Secteur BTP					
Valeur ajoutée	3,6	- 3,5	23,5	13,3	10,6
FBCF	5,8	- 3,8	22,6	11,2	10,2
Volumes des travaux (C.A.)	8,4	7,5	10,3	23,2	12,4
Emplois	-20,1	-15,4	- 4,6	12,0	- 5,0
Investissements publics	56,5	-15,4	21,8	- 6,5	11,3
2) - Bâtiment					
Autorisation de const.	12,1	15,6	- 4,2	2,5	5,2
Nombre de logements	9,8	13,2	- 3,5	1,5	4,2
Vente de ciment	1,7	7,9	6,2	8,0	4,7
3) - Travaux publics					
- Ventes de bitume	25,2	16,1	- 7,5	-	-
- Budget d'invot. TP	20,7	-17,2	18,5	- 8,3	3,7

A travers ces chiffres, quelques observations méritent d'être soulignées :

a) – la présence de facteurs d'instabilité dans le secteur (faible niveau d'activité, évolution discontinue des investissements) agit systématiquement sur le niveau d'emploi (– 5% en moyenne sur la période 1985 – 1989) ;

b) – les indicateurs de la demande dans le bâtiment (autorisations de construire et nombre de logements) témoignent d'un certain tassement observé à partir de 1988. En revanche, l'indicateur de ventes de ciment fait état d'une certaine reprise entre 1987 et 1989.

c) – au niveau des travaux publics, les fortes variations enregistrées dans ce secteur permettent de considérer qu'il s'agit de l'activité qui a subi de plein fouet les effets des mesures d'austérité budgétaire étant donné qu'en termes réels, le budget a nettement régressé depuis 1981.

d) – à la suite de la baisse des commandes publiques, ce sont surtout les plus grandes entreprises qui ont été le plus touchées en raison de leur forte dépendance par rapport aux marchés de l'Etat. A la lenteur des paiements, une forte aggravation de la situation de trésorerie a marqué le fonctionnement de ces entreprises.

Le cas des petites et moyennes entreprises serait à priori différent étant donné le degré de diversification de la clientèle et leur possibilités d'adaptation aux situations conjoncturelles. D'une manière générale, les PME se montrent globalement plus résistantes dans ce type de situation et font preuve d'un dynamisme et d'une mobilité accrues. La possibilité de basculer dans le secteur informel constitue pour ce type d'entreprises une véritable bouffée d'oxygène; chose que les grandes sociétés ne peuvent pas se permettre compte tenu de leur acquis techniques et humains et de leur savoir-faire.

Quoi qu'il en soit, il importe de souligner que le maintien de situations conjoncturelles difficiles sur une longue période aboutissent d'une part à une déperdition du niveau de qualification et de spéciali-

sation des entreprises puisque le resserrement des parts de marchés pousse les entreprises dans un tel contexte à faire "n'importe quel prix"; d'autre part, avec la conjoncture d'effets cumulatifs de crise, cela entraîne simultanément une désorganisation de la profession et une destruction de l'appareil productif du secteur.

IV – EFFETS D'ENTRAINEMENT DU SECTEUR B.T.P.

A) – LE BTP, UNE ACTIVITE A EFFETS INTER-SECTORIELS MULTIPLES

L'appréciation des effets induits par ce secteur se limite aux contraintes de carence, de fiabilité et de non actualisation de l'information.

Etant un document de base nécessaire pour l'appréciation de relations inter-sectorielles, le Tableau Entrées – Sorties (T.E.S) disponible remonte à l'année 1980.

A ce titre, le secteur B.T.P., par les commandes qu'il véhicule, entretient des relations organiques avec les deux catégories de producteurs suivants :

- 1 – Ceux pour lesquels le secteur B.T.P est le seul et unique débouché.
 - Industrie cimentière.
 - Granulats.
 - Produits en béton.
 - Carreaux. Céramiques, etc.
 - Bitume.
- 2 – Ceux pour lesquels il n'est qu'un débouché parmi d'autres :
 - Bois, verre.
 - Produits mécaniques.
 - Produits électriques.
 - Produits plastiques.
 - Energie.

Cette liste n'est pas exhaustive mais permet néanmoins de montrer que l'éventail des activités directement ou indirectement corrélées avec le secteur du B.T.P est assez large.

Le tableau suivant apporte un certain nombre

d'enseignements :

- Sur les 32 produits composant le T.E.S., une vingtaine intervient en tant qu'inputs dans la production du secteur B.T.P d'où un effet multiplicateur sur de nombreuses activités économiques.

- Inversement, les produits B.T.P sont consommés par la quasi-totalité des branches et des agents économiques.

- Le secteur B.T.P constitue un débouché aux matières premières et aux produits des secteurs ci-après :

- Industrie des matériaux de construction	32%
- Industrie de transformation	41,4%
- Energie	6,8%
- Services	14%
- Auto consommations	5,8%
TOTAL	100%

Ces pourcentages représentent les consom-

mations intermédiaires de la branche B.T.P.

- En cas de relance de ce secteur, sa dynamique inter-sectorielles est susceptible de générer un processus d'industrialisation interne de certains produits actuellement importés, limitant par là les effets négatifs sur la balance commerciale et de paiements.

- Néanmoins l'évaluation des effets d'une relance de l'économie par l'intermédiaire du secteur B.T.P suppose une confection de modèles de simulations. Le T.E.S est sans doute un instrument de base permettant le calcul d'une production nécessaire de chaque branche pour une demande finale donnée, c'est-à-dire les répercussions directes en termes de production, mais, il fait passer sous silence des effets aussi significatifs que l'investissement et l'emploi induits, les incidences financières et monétaires d'un accroissement donné de la demande.

Consommations intermédiaires du secteur BTP par type de produits donnés du TES 1980

PRODUITS CONSOMMES	MONTANT	PARTEN %
Matériaux de construction	1.999,1	32,19
Minéraux de carrière	1.627,4	26,19
Autres minéraux métalliques	371,1	6,00
Energie	410,5	6,54
- Pétrole raffiné	381,7	6,14
- Combustibles solides, pétrole brut	1,3	0,02
- Electricité	27,5	0,4
Industrie	2.574,2	41,4
- Bois et articles en bois	562,8	9,1
- Papier, carton	17,6	0,28
- Industrie métallique	700,1	11,26
- Ouvrages en métaux	482,0	7,76
- Matériel d'équipement	159,8	2,58
- Matériel de transport	16,0	0,25
- Matériel élect/électron.	336,0	5,40
- Machines de bureau et mesure	30,8	0,50
- Chimie et parachimie	230,4	3,70
- Articles en caoutchouc et plastique	36,7	0,62
Services	864,6	13,92
- Transports	350,4	5,64
- Communications	21,6	0,35
- Institutions de crédits	19,8	0,32
- Assurances	13,1	0,21
- Services marchands	459,7	7,40
Auto consommations	365,3	5,87
TOTAL C.I.	6.213,6	100,00%

PLACE DU SECTEUR B.T.P. DANS LA CONSOMMATION DES PRODUITS DES AUTRES BRANCHES

Raisonnement en termes de filières B.T.P. : Activités amont et activités du secteur B.T.P.

BRANCHES PRODUCTIVES	Production effective (1) MDH	C. I. Secteur (2) B.T.P.	(2)/(1) %
- Autres minéraux non métalliques	546,1		68,00
- Combustibles solides et pétrole brut	218,1		0,05
- Pétrole raffiné	6.045,1	381,1	6,30
- Electricité et eau	2.659,6	27,5	1,03
- Bois et articles en bois	271,5	562,8	25,91
- Papier carton et imprimerie	1.382,8	17,5	0,01
- Minéraux de carrière	2.201,6	1.627,4	73,91
- Industrie métallique de base	467,5	700,1	(*)
- Ouvrage en matériaux	2.163,3	482,0	22,30
- Matériel d'équipement	735,0	159,8	21,70
- Matériel de transport	1.316,2	16,0	1,21
- Matériel électrique	851,9	336,1	39,44
- Machines de bureau et mesure	37,2	30,8	82,79
- Chimie et Parachimie	3.909,1	230,4	6,04
- Articles en caoutchouc et plastique	865,6	38,7	4,47
- Auto - consommation B.T.P.	10.863,6	365,3	3,36
- Transports	6.209,4	350,4	5,64
- Communications	540,8	21,6	4,00
- Institution de crédit	1.015,1	19,8	1,03
- Assurances	405,3	13,1	3,23
- Autres services marchands	13.352,0	459,7	3,44

(*) Produits essentiellement importés.

V - EVOLUTION DE LA PME DANS LE BTP

En l'absence de données statistiques fiables et récentes il est très difficile à ce jour de dresser une monographie précise de la PME dans le secteur BTP.

En outre, les spécificités particulières de l'activité BTP, notamment la forte instabilité du rythme d'activité et la forte précarité de l'emploi, génèrent quelques difficultés méthodologiques de classement de la PME du BTP selon les principaux critères de taille à savoir l'effectif et le chiffre d'affaires. Ceci résulte d'une part de la tendance des entreprises à raisonner en chiffre d'affaires global y compris les commandes non définitives; d'autre part à pratiquer une politique de gestion de l'emploi restrictive à chaque chantier avec recours en fin de travaux à la pro-

cedure de licenciement d'une manière quasi-systématique.

Il est à rappeler que les principales sources d'informations remontent à l'année 1984 en l'occurrence l'enquête de structure BTP et le recueil de classification et de qualification des entreprises. Ce dernier a été opéré sous l'égide du Ministère des Travaux Publics à travers une enquête de grande envergure mais il n'a malheureusement pas été reconduit depuis cette date ni rendu comme étant un document officiel que les maîtres d'ouvrages publics et/ou privés sont en mesure d'y recourir dans l'esprit d'une réorganisation et d'un assainissement de la profession. Il est vivement recommandé de remettre à jour un tel document dont les avantages vont non seulement dans le souci d'amé-

lioration de la qualité des produits BTP mais également dans la possibilité de disposer d'une banque actualisée de données sur les entreprises BTP, pouvant concourir à l'établissement d'un tableau de bord de l'activité du secteur à tous les niveaux :

- Production.
- Emploi.
- Investissements.
- Performances.
- Etc.

SECTEUR BTP ET EMPLOI

Les enquêtes de structure sectorielles restent trop espacées dans le temps ce qui laisse un vide important qui reste soumis à des méthodes prévisionnelles difficiles à utiliser. Quant aux enquêtes sectorielles, dont celle relative au suivi de l'insertion des lauréats de la formation professionnelle, les indicateurs présentés sont pertinents mais l'approche par entreprise (avec toutes les caractéristiques qui en découlent) *n'est pas analysée* et mérite désormais un intérêt particulier. L'objectif étant bien entendu de cerner les flux de lauréats selon le type et la forme de structures utilisatrices.

SECTEUR BTP ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le système de formation professionnelle, le secteur BTP se situe en 3ème position en matière d'effectif en formation en 1989/1990 avec un chiffre de 9032 élèves, loin derrière l'industrie (32390) et assez proche de l'administration (11440).

Par rapport à l'effectif total, il intervient pour une part de l'ordre 13,2% en 1989/1990 en baisse continue depuis la session 1986/1987 (20,1% du total).

En matière d'insertion des lauréats de la formation professionnelle, l'étude de suivi relative aux promotions 1987, 1988 et 1989 a révélé que le secteur BTP demeure depuis 1987 l'un des secteurs les plus porteurs avec le textile et confection dans la possibilité de disposer d'un emploi.

Les gros œuvres du BTP constituent le potentiel d'emploi le plus exprimé dans la profession avec un

taux d'occupation de 36,6% en 1989 contre 44,9% dans le textile - confection cuir.

La même étude a permis également de dégager quelques observations clés :

- la structure de la masse des lauréats ayant un emploi resté quasiment inchangée depuis 1987, puisqu'en 1989 le salariat reste encore prépondérant (82,9%) au profit de l'initiative individuelle 9,1% en légère amélioration et du travail en milieu familial 8% en baisse.

- l'année 1989 a marqué un net retour à l'équilibre entre emploi - permanent et emploi occasionnel (parts égales).

- Paradoxalement la durée d'attente moyenne n'a pas suivie en 1989 le résultat constaté en 1988 à savoir 3,17 mois au lieu de 1,58. Au même titre, la durée moyenne d'occupation a quasiment stagné autour de 5,41 mois (1989).

- Enfin est c'est là le facteur le plus significatif en matière de chômage de jeunes lauréats et dans 89% des cas en 1989, il s'agit essentiellement d'un problème de disponibilité d'offres d'emploi en stagnation depuis 1988.

De ces constats découlent un certain nombre d'interrogations pertinentes en rapport avec le cas du secteur BTP :

- Quel système de formation pour quel système de production ?
- Formation/Emploi/Insertion, quelle rationalité ?
- Système Productif/Investissements quelles efficacités ?
- Système Formation/Emploi quelle perspective et quelles limites ?

VI - LA PME BTP EN CHIFFRES

L'appréciation de la PME du secteur BTP sous le volet quantitatif se heurte au double problème suivant :

- Absence de norme ou de seuil de taille de l'entreprise BTP établi par la profession ;

– La difficulté issue des données statistiques qui ne font pas de classement très détaillées susceptibles de distinguer les dimensions des entreprises selon les deux principaux critères de chiffre d'affaires et d'effectif.

Est-il proposé une actualisation du recueil déjà établi et l'introduction de critères qualitatifs tel que : niveau d'organisation comptable (générale et analytique); administrative (séparation nette des tâches et services); informatique; encadrement; sous-traitan-

ce etc ?

Toutefois, l'absence de continuité dans le rythme d'activité des entreprises d'une année à une autre peut remettre en cause tout effort de classement, ce qui suppose un suivi permanent fondé sur d'autres critères tant quantitatifs (emplois permanents, carnet de commande ferme, valeur ajoutée, etc.) que qualitatifs (taux d'encadrement, taux d'utilisation de la capacité de production, taux d'intensité capitalistique, niveau d'organisation interne, etc.).

PRINCIPALES GRANDEURS DU SECTEUR PAR TRANCHE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

en M DH 1986

Tranches de C.A. (en million de DH)	Entreprise		Chiffre d'aff.		Valeur ajoutée		E. B. E.		Frais personnel	
	Nbre	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
0 à 999	801	49,9	291,5	3,9	357,6	16,2	130,1	35,0	146,9	10,3
1000 à 9999	638	39,8	1988,4	27,0	507,5	23,0	85,8	21,0	341,9	24,1
10000 et plus	166	10,3	5109,6	69,1	1341,5	60,8	156,5	42,0	930,8	65,6
Total B.T.P.	1605	100,0	7389,5	100,0	2206,6	100,0	372,4	100,0	1419,6	100,0

De ces données statistiques se dégagent les principales observations ci-après :

– Les PME peuvent être assimilés dans l'hypothèse la plus probable aux entreprises appartenant à la tranche de C.A situé entre 0 et 10 M DH.

– En termes chiffrés de l'année 1986⁽¹⁰⁾, cette catégorie représente près de 90% de l'effectif des entreprises, réalise à peine 30% du chiffre d'affaires du secteur et contribue pour près de 40% à la valeur ajoutée du BTP.

– Malgré le nombre élevé d'entreprises type PME, les frais de personnel dépassent à peine le tiers (34,1%) de la masse salariale globale; ce qui s'expliquerait par le bas niveau des salaires et la confusion entre le statut d'entreprise individuelle et le statut de salariat.

– En termes de performance de gestion,

(10) – Images économiques des entreprises. Direction de la Statistique 1988.

(11) – Equivalut à la valeur ajoutée diminué des frais de personnel et des impôts indirects.

nonobstant le faible niveau de chiffre d'affaires réalisé par les PME, l'excédent brut d'exploitation⁽¹¹⁾ est particulièrement significatif : + 56%.

– Compte tenu des performances comparées entre 1984 et 1986, on peut considérer que les PME sont beaucoup moins vulnérables que les grandes entreprises et d'importantes possibilités de développement tant interne qu'externe existent au sein de cette catégorie d'entreprises. Ces atouts seraient facilités en partie par leur degré élevé de flexibilité et par leur facultés d'adaptation à l'environnement et aux aléas du marché.

Ces possibilités sont de deux ordres

- l'effet créatif d'emplois;
- la capitalisation de compétences et de savoir faire national.

Ceci dépend bien entendu de l'effort de restruc-

turation et de réorganisation du secteur mis en place et de l'efficacité des mesures à entreprendre à différents niveaux des intervenants dans la profession.

VII - PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

1) - Quel système de formation pour quel système de production ?

Il est un fait que le système actuel de formation a subi des changements notoires surtout depuis 1984. Ceux-ci se sont manifestés tant sur le plan quantitatif (importance des effectifs formés en volume et par type de formation, effort de réparation régional des effectifs, amélioration des capacités d'accueil et des équipes formateurs, etc.) que sur le plan qualitatif (amélioration du niveau de formation, intensification des stages pratiques, créations de filières nouvelles de formation selon les besoins exprimés, processus de réorientation des différents types de formation à destination du secteur privé...).

Alors qu'un tel processus d'amélioration - adaptation du système de formation aux besoins de l'économie nationale s'est poursuivie à ce jour, les besoins exprimés par les organismes utilisateurs ont connu un tassement significatif en rapport avec les effets de la crise économique qui a marqué l'ensemble de la décennie 1980 - 1990 et dont les répercussions ont été néfastes sur les créations d'emploi.

En ce qui concerne le secteur BTP, les enquêtes effectuées auprès des employeurs permettent de conclure sur une satisfaction appréciable de ces derniers au sujet de la qualité des lauréats recrutés par leur entreprises. Néanmoins, des efforts importants restent à effectuer auprès des entreprises à un double niveau :

- un plan de sensibilisation d'envergure ayant pour but d'inciter les entreprises d'une part, à prendre connaissance des formations existantes et d'autre part, à accorder dans leur choix en recrutement la priorité aux qualifications disponibles. Cette phase doit impliquer l'ensemble des intervenants dans le secteur BTP y compris les maîtres d'ouvrages, les architectes, les bureaux d'études, etc.

- un plan d'action concerté par corps de métiers ou branche d'activité à l'image des organisations professionnelles et patronales. Ce plan doit aboutir à identifier au niveau des corps de métiers les besoins effectifs mais aussi un ciblage de la nature des besoins futurs.

L'autre volet de l'interrogation posée à savoir le système de production, en effet une préoccupation majeure persiste : l'instabilité du rythme d'activité dans le BTP est devenue quasiment une tendance structurelle puisque les possibilités de relance font partie désormais du domaine des exceptions. Or, il existe un potentiel important de main d'œuvre et donc d'emploi pour les lauréats de la formation professionnelle au sein du secteur informel. A niveau d'activité constant, des possibilités existent à condition de :

- procéder à une meilleure connaissance des mécanismes et de réorganisation des activités des petites unités dans ce secteur;

- dresser une panoplie de mesures incitatives efficaces ayant comme principal objectif la réorganisation des entreprises artisanales. Il est recommandé dans ce sens le montage de certaines expériences pilotes par région ou zone d'activité mais qui soient gérées en priorité par des artisans et assistés par des maîtres d'ouvrages publics ou semi-publics.

A titre d'exemple on peut citer :

- création d'un code d'investissement artisanal spécifique aux activités B.T.P. Outre des exonérations fiscales conséquentes, limitées dans le temps, des subventions ou des aides à l'équipement en matériel fondés sur des critères d'emploi pourrait se révéler efficace à un double niveau :

- en matière de mécanisation de l'outil de production,
- en matière d'élévation de niveau de technicité et de qualification,
- en matière de créations nette d'emploi.

- révision des formules de passation des marchés en optant davantage pour les règles du "mieux

disant" au lieu du moins disant et également assouplir les critères de choix à base de références techniques et financières.

– protéger les petites et moyennes entreprises contre les pratiques de concurrence au "dumping"⁽¹²⁾ pour éliminer certaines entreprises qui se montrent de plus en plus agressives sur le marché.

– définir des règles strictes d'application de la sous-traitance dans le B.T.P qui permettent de garantir aux entreprises concernées un cadre adéquat de protection et de développement.

– réduire les délais de paiement des entreprises à deux mois au lieu de trois mois ou à contrario, généraliser le recours aux crédits de la Caisse Marocaine des Marchés à des taux préférentiels à toutes les PME / BTP; ce qui nécessiterait des garanties supplémentaires de la part de l'Etat.

2) – Formation/Emploi/Insertion quelle rationalité ?

Le bien fondé d'un tel système dans sa logique propre et surtout dans son efficacité à pouvoir absorber plus facilement les effectifs formés.

Actuellement la rationalité qui prévaut en tant que soubassement d'un tel système est de retarder la rentrée des élèves sur le marché de l'emploi (résultant des déperditions scolaires, fin d'études, etc.) avec apport de formation professionnelles supplémentaire et développant par ce biais des chances de trouver un emploi.

Les inconvénients de cette rationalité est qu'elle semble se soucier peu des problèmes de fonctionnement et de croissance des entreprises.

Elle a l'avantage certes de pouvoir depuis ces dernières années évaluer les besoins (difficilement exprimés) des entreprises sur des horizons très courts.

L'autre rationalité renvoie systématiquement les responsables du secteur à évaluer les causes et les conséquences de l'insuffisance de l'investisse-

ment dans le BTP et d'estimer les possibilités de redynamisation de l'appareil productif des entreprises en tant que condition sine qua non pour la relance de l'emploi professionnel dans le secteur BTP.

Ainsi, est-il recommandé :

-- de lancer une réflexion sur les déterminants de l'investissement dans le secteur BTP tant formel qu'informel. A ce titre, il est recommandé dans le cadre des études de structure B.T.P lancées par le MTPFPFC (DAT) une participation active de l'Administration de la Formation Professionnelle en l'occurrence sur le volet emploi-formation

-- d'estimer les effets de la récession et des chocs de conjoncture sur la durée de vie des entreprises et par la même sur les créations nettes d'emplois.

-- de définir des critères spécifiques pour l'appréciation de l'entreprise BTP.

-- d'identifier les postes/profils dans le BTP selon qu'il s'agisse d'un emploi permanent ou d'un emploi à titre occasionnel.

-- de recenser les effectifs des lauréats de la formation professionnelle placés et d'analyser leur carrière.

3) – Système productif/Investissements, quelle efficacité ?

L'appareil productif du secteur BTP étant hétérogène et peu équilibré en matière de niveau des structures productives, il s'avère indispensable de tracer un historique des étapes d'évolution du secteur avec cette double dualité : coexistence de deux secteurs l'un moderne et mécanisé, l'autre archaïque et artisanal mais très peu mécanisé (forte utilisation de la main d'œuvre); l'autre dualité est relative au niveau élevé d'organisation et d'industrialisation atteint par les activités amont (études, services...) et aval de l'industrie de matériaux de construction.

(12) – Le Dumping consiste à faire baisser les prix d'une manière anti-concurrentielle en vue d'éliminer certains concurrents du marché

A priori, ces activités n'ont impulsé aucun effet dynamique sur le niveau de développement et de réorganisation du secteur. La conception d'un système cohérent type BTP nécessite une implication réelle des différents acteurs dans l'acte de bâtir (sachant que les incidences d'une telle action sur l'emploi professionnel seraient sans équivoque significatives).

Par ailleurs, les possibilités d'investissement existent lorsque le niveau d'activité le garantit. Néanmoins, il reste posé le problème relatif au fameux dosage entre emploi et investissement. Lorsque le dosage n'est pas maîtrisé entre ces deux facteurs, cela risque de mettre en péril les plans de promotion de l'emploi dans les secteurs concernés.

A ce titre, il est recommandé :

- aux pouvoirs publics de planifier une industrialisation dans le B.T.P qui ne se fait pas au détriment de l'emploi mais qui permet de rehausser le niveau des qualifications;

- de dimensionner les marchés publics en encourageant la procédure de passation en lots séparés afin que les PME BTP puissent avoir les moyens d'opérer des choix significatifs d'investissement ;

- d'éviter les recours à la procédure par entente directe ;

- d'actualiser le recueil de classification et de qualification des entreprises ;

- de réduire les délais de paiement clients ;

- de faire bénéficier les crédits de la Caisse Marocaine des Marchés aux PME du BTP.

4) - *Système Formation/Emploi, quelle perspective ?*

Les perspectives de développement du secteur BTP sont très importantes au regard des besoins en logements dont le déficit actuel est estimé à plus de 2 millions d'unités de logements, quant au système

actuel de Formation/Emploi, son adaptation dépend étroitement d'une part des perspectives de développement du secteur BTP et d'autre part du rapprochement le plus possible de l'utilisateur de la formation en l'occurrence les entreprises du secteur privé.

Toutefois, en raison de la forte dépendance du secteur BTP de l'Etat à différents niveaux financiers, juridiques, social, etc., celui-ci représente un atout majeur pour toute décision de relance de l'activité économique à travers une injection d'argent frais dans ce secteur.

Les effets induits du secteur BTP sont multiples sur les différentes branches compte tenu de la spécificité particulière du produit BTP.

Cela étant dit, l'Etat doit définir un plan de relance à moyen terme du secteur BTP, qui représente un grand potentiel de création d'emploi notamment qualifié.

La politique de décentralisation à travers les collectivités locales s'avère être un instrument de plus en plus efficace pour l'absorption du chômage sur le plan local.

A ce titre, il est recommandé de créer au sein de ces entités des groupements économiques avec des structures et des espaces d'accueil d'activités légères et industrielles.

Dans le même sens, les structures locales d'accueil des jeunes sans emploi déjà créées dans l'ensemble des communes doivent d'une part être l'objet d'une généralisation à l'ensemble des provinces et d'autre part elles doivent être dotées de moyens humains et financiers suffisants. L'objet étant double :

- 1) - assurer une orientation meilleure vers une formation qui répond aux besoins locaux déjà identifiés ;

- 2) - fixer les jeunes localement en évitant le phénomène d'exode rural vers les grands centres urbains.

CONCLUSION

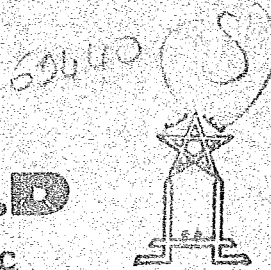
Dans cet esprit, il est à souligner la nécessité de la part des pouvoirs publics de mettre en place un plan de relance du secteur BTP par injection d'argent frais à l'instar des effets induits par le secteur sur l'économie nationale. Cette relance doit servir à restructurer et réorganiser l'appareil productif du secteur à savoir les activités opérées par les P.M.E qui restent sans équivoque les plus créatrices d'emplois et les moins vulnérables en situation de crise.

Dans le même sens, le marché de l'emploi exige désormais une meilleure adaptation par rapport aux besoins des entreprises en qualification. Les lauréats de la formation professionnelle constituent un réservoir important en qualification ciblée selon les besoins des entreprises et traduisent les efforts significatifs déployés par l'administration professionnelle depuis le milieu des années 80.

Dans le contexte actuel de libéralisation de l'économie, toute prise d'initiative individuelle doit être encouragée et orientée vers la concrétisation des objectifs fixés dans le cadre de la politique économique.

Ainsi, certains chiffres sollicitent un intérêt particulier à ce sujet puisqu'à priori, l'effet des lois 36/87 et 16/87 visant à faciliter l'intégration des lauréats dans la vie active ont été significatifs. A ce jour, sur 1638 entreprises créées, plus de 500 l'ont été sous l'initiative des lauréats de la formation professionnelle (5.000 emplois créés). Un bilan précis doit être réalisé par les responsables de la formation professionnelle pour déterminer l'efficacité et l'ampleur d'un tel système; ce qui permettra de mesurer les impacts possibles sur l'esprit d'initiative des jeunes lauréats de la formation professionnelle.

BORDEREAU DE SAISIE



C.N.D

MAROC

ISBN	
NONAT A 110	
NAC A 090	92-0169
CODBI A 121	
COTRA A 122	

TYPREL A 141	T	G	S	R
NOAP A 142				
NACAP A 143				

CODUD										
INDEX A 010	AET									
NAME A 020										
STATUT A 150	C	D	PAYS PROD. A 160	MA	TYPE BIBL. A 171	C				
INDICATEURS BIBLIOGRA- PHIQUES	REUNION	DICIONNAIRE	DONNEES NUMERIQUES	THESE	TEXTE LEGISLATIF	BIBLIOGRAPHIE	CARTES INCLUSES	RESUME	NON CONVEN- TIONNEL	
A 172	K	L	<input checked="" type="checkbox"/> N	U	W	Z	Y	E	V	R

NIVUD A 131	<input checked="" type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> C	NIVSO A 132	<input type="checkbox"/> M	<input type="checkbox"/> C	<input checked="" type="checkbox"/> S
----------------	---------------------------------------	----------------------------	----------------------------	----------------	----------------------------	----------------------------	---------------------------------------

UNITE DOCUMENTAIRE (A/M/C)	A 120 AUTEUR ET AFFIL.	LAYMOUZI, AZIZ
	A 220 COLLEC- TIVITE AU. SUB	
	A 230 TITRE UD	Options stratégiques pour la promotion des PME dans le secteur BTP.
	A 240 A 250	TITRES TRADUITS Utiliser le bordereau 2 : données complémentaires

SOURCE : DOCUMENT GENERIQUE (M/C/S)	A 310 AUTEUR		
	A 320 COLLEC- TIVITE AUTEUR		
	A 330 TITRE DOCUM GENER		
	A 340	TITRE GENERIQUE . . . utiliser le bordereau 2 : données complémentaires	
	A 410 TITRE PUBLIC EN SERIE	Revue Marocaine des Marchés Publics	
	A 420 VOLNUM	no. 11	A 430 ISSN

NOTES D'INDEXATION

DATN D 100	
DATSA	
D 110	
DATMI D 120	

FIN

النهاية

18

مشاهدة

VUES